

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PC 94078 23 00021 du

2 1 SEP. 2023

Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e)

16 RUE DU GENERAL ALAIN DE BOISSIEU

75015 PARIS

En vue de la réalisation :

l'installation d'un relais téléphonie mobile de 6 antennes sur un pylône treillis à fruit de 30 mètres, et l'installation de modules techniques proches des antennes, l'installation de la zone technique SFR sur dalle technique, et l'addution prise en

chargte par l'opérateur SFR,

Sur un terrain sis

4 AVENUE DE L'EUROPE

Cadastré

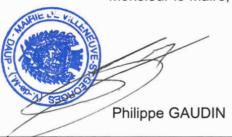
AN298

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

2 1 SEP. 2023

Monsieur le Maire.



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° PC 94078 23 00021 du a été affichée en Mairie du

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,